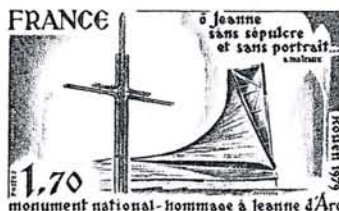


MONUMENT NATIONAL - HOMMAGE A JEANNE D'ARC ROUEN 1979

Valeur: 1,70 F

Couleur: rose violacé

50 timbres à la feuille



Dessiné et gravé en taille-douce
par Michel MONVOISIN

Format horizontal 36 × 22
(dentelé 13)

VENTE

anticipée, le 24 mai 1979 à ROUEN (Seine-Maritime);

générale, le 25 mai 1979.

La métropole normande, dont plusieurs timbres ont représenté les monuments célèbres, est surtout dans l'histoire, la cité où notre héroïne nationale acheva par le martyre sa brève existence vouée à la libération du pays.

Un des premiers « circuits piétonniers » de France mène justement, par la Cathédrale, le Palais de Justice, le Gros-Horloge, à la Place du Vieux Marché: c'est là que le Conseil Municipal, après bien des remises, décida, en 1970, d'ériger un Monument National en hommage à Jeanne d'Arc.

« Il fallait, écrit le Maire de Rouen, imaginer, inventer, créer, et tenter d'écrire, dans le style de notre époque, la page laissée vide par les siècles précédents. » La tâche fut confiée à M. Louis Arretche, Architecte en chef des Bâtiments Civils et Palais Nationaux.

Le chantier, ouvert en 1976, s'inscrit entre une place haute, en pente douce, et la place basse du Vieux Marché, dans la forme triangulaire qu'elle avait au Moyen âge. Dans l'intervalle, les « coques » de petites halles annoncent par leurs volumes ceux de la nouvelle église Sainte Jeanne d'Arc.

Sa toiture à double courbure rappelle, sur notre figurine, les structures de la construction navale, qui fut une grande activité rouennaise. Ses parois modernes enchâsseront sous

ces arches les belles verrières du XVI^e siècle, qui survivent à l'église Saint-Vincent, détruite au cours de la dernière guerre.

Le Monument National s'érige sur les vestiges du martyre de Jeanne. Il se prolonge, sur 60 mètres, par la Galerie du Souvenir, sorte de narthex profilé en carène marine, où a pris place l'ancien relief de Maxime Réal del Sarthe, avec cette inscription, qui fut conçue en 1964 par André Malraux.

Le sol de la place dessine le plan des tribunes des juges, et celui du soubassement du pilori, mis au jour au cours des fouilles qui furent menées de 1972 à 1976.

L'ensemble a pour motif central cette monumentale croix, haute de 20 mètres. Elle marque l'emplacement où le bûcher fut dressé le 30 mai 1431, et répond ainsi à l'Acte de Réhabilitation, qui fut proclamé, à Rouen aussi, le 7 juillet 1456.

Jeanne d'Arc en effet, remarquait récemment Régine Pernoud, « pourrait passer pour une figure légendaire, sans les minutes du Procès, juridiquement irréprochables, et celles, tout aussi authentiques, qui en réfutèrent les décisions, vingt-cinq ans après... ».

De ces deux documents se dégage « la vraie figure, simple sainte, sublime », à qui est dédié ce Mémorial.

